

ASSOCIATION

« COMME UN CRI JAILLI DE LA NUIT : NORMANDIE ! »

STATUTS

Article 1 :

Il est constitué, sous l'égide de la loi de 1901, une association « Comme un cri jailli de la nuit : NORMANDIE ! ».

Sa durée est illimitée et son siège social est situé au Centre administratif et culturel des UNELLES, 11 rue St Maur, 50200 COUTANCES

Article 2 : OBJET DE L'ASSOCIATION

L'objectif est de fédérer la population en organisant des fêtes et des animations ou en créant des spectacles et reconstitutions historiques à caractère normand.

Article 3 : COMPOSITION

L'association est composée de toute personne intéressée par son objet.

Article 4 : RESSOURCES FINANCIERES

L'association peut recevoir :

- des cotisations de ses membres
- des subventions de toutes les collectivités
- le produit des manifestations organisées par l'association
- toutes recettes autorisées par la loi.

Article 5 : ADMINISTRATION

L'association est administrée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres :

- un président
- un ou des vice-présidents
- un secrétaire
- un trésorier

Le Conseil d'Administration statue sur toutes les questions relevant de la compétence de l'association ; un procès-verbal des séances sera tenu.

Article 6 : ASSEMBLEE GENERALE

L'association se réunira en assemblée générale et présentera son rapport moral et financier.

Article 7 : MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

Ces deux compétences seront assurées par l'Assemblée Générale qui prendra les décisions conformes aux buts de l'association.

Lors de la dissolution, l'actif sera affecté à une (ou des) association(s) à l'objet comparable

Article 8 : REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur pourra être établi par le Conseil d'Administration. Il apportera des précisions aux statuts, notamment sur les points qui ont trait à l'administration interne de l'association. Il ne pourra comprendre aucune disposition contraire aux statuts.

Voté à l'unanimité à GUEHEBERT, le 4 septembre 2016

le président





Comme un cri jailli de la nuit : NORMANDIE
Association déclarée d'intérêt général
Centre administratif et culturel des Unelles
11 rue Saint Maur 50200 Coutances
Siret 489 769 216 00024 - TVA FR 63 489 769 216